



LICENCES

Page 1/2



L'attestation honorabilité probité (AHP) faite en ligne par le licencié est qualifiée automatiquement dans l'onglet identité. Choisir dans la liste la fonction de l'encadrant au sein de la structure ce qui le rattachera au club.

Licences

Sur la page accueil de Gesthand – avant de saisir les identifiant et mot de passe - sont accessibles des informaHons pour faire les licences et les mutations « **une aide pour bien démarrer la saison administrative** », « **un tutoriel pour la prise de licence en ligne** » (à consulter sans modération surtout au début de la saison).



AHP demandée au licencié sans retour de sa part.



AHP faite par le licencié et qualifiée – mais pas rattachée à la licence.



AHP OK

Codes Couleurs

QUALIFIE  Aucun document (CNI, CM, photo) de modifié lors du renouvellement de la licence + Attestation santé et autorisation parentale faites en ligne, la validation par le club entraîne la qualification de la licence. Les pastilles en face des documents et le texte « photo » sont verts.

QUALIFIE  1 ou plusieurs documents changé(s) lors du renouvellement ; le club valide la licence et la Ligue contrôle et qualifie ensuite. 1 ou plusieurs documents avec une pastille ou le texte en orange.

Etat des justificatifs

Photo



Document inséré cette saison par le club – à contrôler



Document fait en ligne par le licencié mais en attente de signature



Document fait en ligne et signé par le licencié



Document déjà inséré et contrôlé la saison passée



La validation et la qualification d'une licence sont indépendantes de la validation de l'attestation honorabilité probité.



LICENCES

Page 2/2



Toutes les licences « pratiquant » (joueur, loisir, handfit, ...) permettent d'assurer toutes les fonctions de dirigeant au sein d'un club.

Clic ou scan



Renseignements

Administratif

6300000.qualifications@ffhandball.net

Référente

Véronique BRUNEL

6300000.vbrunel@ffhandball.net

Tél : 07 88 20 38 31

Communication

Laetitia FIORI

6300000.lfiori@ffhandball.net

Identité du licencié

Vérifier que l'individu n'existe pas avant de le créer, ce qui évitera un blocage en cas de doublon. Contrôler que l'état civil sur la licence correspond au justificatif d'identité (si anomalie après validation avertir la Ligue pour correction). Justificatifs identité acceptés = Carte Nationale d'Identité ou Passeport, Titre de séjour.

Le club s'il constate des anomalies qu'il ne peut corriger après finalisation de la licence par le licencié, peut renvoyer la licence à son licencié => choisir NON à « demande de licence validée » ; mettre le motif du renvoi de la licence=> Valider (Bouton rouge).

Certificat Médical

Plus obligatoire pour les moins de 17 ans SAUF si le OUI est coché sur l'attestation questionnaire de santé.

Pour les 17 ans et plus, certificat médical valable saison N, N+1 et N+2 (date postérieure au 1er juin saison N), et sous réserve que le OUI ne soit pas coché sur le questionnaire de santé l'année N+1 ou N+2, auquel cas un nouveau certificat médical devra être joint.

Licence JE

Accordée à un jeune étranger hors UE de moins de 17 ans- pas de limitation sur une FDME.

JE un jour JE toujours ! Sous réserve d'être licencié dans discontinuité.

Une saison sans être licencié (17 ans et plus) = licence E (étranger).

Formulaires

Ils sont accessibles au licencié lorsqu'il fait sa licence en ligne. Le club trouvera tous les formulaires sur le site de la FFHB.

<https://www.ffhandball.fr/fr/ffhandball/documentation/formulaires>